



Extension du « Ségur » à la PJJ : Exigeons les 183€ pour toutes et tous !

ASSEMBLEE GENERALE
Adjoint.e.s administratif.ve.s et techniques

Jeudi 28 Avril 2022 à 16 heures

Le jeudi 21 avril 2022, la Direction de la PJJ a présenté aux organisations syndicales les arbitrages rendus dans le cadre de l'extension du « Ségur » à la PJJ. Et le compte n'y est pas ! En raisonnant par fonction et non par corps, la PJJ et la DGAFP ont exclu de nombreu.x.ses professionnel.le.s.

Face à cette décision injuste et scandaleuse qui méconnaît les réalités du travail d'équipe sur le terrain, et le rôle essentiel de tou.te.s les professionnel.le.s des services dans l'accompagnement éducatif, nous appelons à réfléchir collectivement aux formes de mobilisation pour exiger immédiatement l'extension du « Ségur » du secteur médico-social à l'ensemble des professionnel.le.s de terrain de la PJJ, et en premier lieu aux moins biens payé.e.s d'entre nous, les adjoint.e.s administratif.ve.s et techniques.

C'est pourquoi nous organisons une : Assemblée Générale le jeudi 28 avril 2022 à 16h EN VISIO (qui vous sera envoyé dès que possible)

C'est seulement par la mobilisation que nous obtiendrons gain de cause, alors soyez nombreux.se.s à défendre les oublié.e.s du « Ségur » de la PJJ

IMPT : Cette réunion d'information est un droit syndical à utiliser sur le temps de travail. Pour rappel, chaque personnel a droit à 3h d'informations syndicales par trimestre